

**MANDATÉ : Conseil de quartier du Vieux-Québec – Cap-Blanc – colline Parlementaire**

**Numéro de dossier : Réf. : A1GT2009-060**

<p><b>1. Événement, date et lieu</b> <b>(09-06-17)</b></p> <p>Consultation LAU et RVQ 204 <input type="checkbox"/></p> <p>Consultation RVQ 204 <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Hôtel de ville de Québec, 2, rue des Jardins, salle de réception, 19 h</p>	<p><b>2. Origine</b></p> <p>Conseil municipal <input type="checkbox"/></p> <p>Comité exécutif <input type="checkbox"/></p> <p>Conseil d'arrondissement <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Mandat Direction générale <input type="checkbox"/></p>	<p><b>3. Objet</b></p> <p>Autorisation personnelle de 5 ans à Le Cirque du Soleil inc. relativement à la tenue d'un spectacle déambulatoire pour les années 2009 à 2013, RA1VQ 142</p>										
<p><b>4. Présences</b></p> <p><b>Membres avec droit de vote :</b> M<sup>mes</sup> Marie Albertson, Françoise Sorieul, MM. Serge Béhar, Pierre de Billy, Daniel Deraïche, Rénald Goulet, James Monti</p> <p><b>Membre sans droit de vote :</b> M. Jacques Joli-Coeur, conseiller municipal</p> <p><b>Personnes-ressources :</b> M. Jean-Louis Duchesne, Bureau du développement touristique et des grands événements, M<sup>me</sup> Lydia Toupin, Division de la gestion du territoire de l'Arrondissement de La Cité, M. André Martel, Division des relations avec les citoyens de l'Arrondissement de La Cité</p>												
<p><b>5. Information présentée</b></p> <p>Rappel du cheminement d'une demande de modification aux règlements d'urbanisme. Présentation du projet de modification au règlement de l'Arrondissement de La Cité, RA1VQ 142. Présentation d'informations relatives à la présente consultation, demande d'opinion au conseil de quartier, la consultation dans le cadre de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme sera tenue par la présidente de l'Arrondissement de La Cité, M<sup>me</sup> Louise Lapointe, à une prochaine assemblée du conseil d'arrondissement. Une fiche synthèse de la demande de modification a été remise au public et les membres du conseil ont reçu le projet de règlement.</p>												
<p><b>6. Recommandations spécifiques du mandaté</b></p> <p>À l'unanimité, il est recommandé à l'Arrondissement de La Cité d'approuver le projet de Règlement de l'Arrondissement de La Cité sur l'autorisation personnelle à Le Cirque du Soleil inc. relativement à la tenue d'un spectacle déambulatoire pour les années 2009 à 2013, RA1VQ 142.</p>												
<p><b>7. Options soumises au vote</b></p> <p><b>Autorisation personnelle de 5 ans</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Option</th> <th>Nombre de votes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1.</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>2.</td> <td>7</td> </tr> <tr> <td>Abstention</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>7</td> </tr> </tbody> </table>	Option	Nombre de votes	1.	0	2.	7	Abstention	0	Total	7	<p><b>8. Description des options</b></p> <p><b>Autorisation personnelle de 5 ans</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Statu quo, ne pas recommander le projet d'amendement.</li> <li>2. Recommander à l'Arrondissement de La Cité d'approuver le projet de Règlement de l'Arrondissement de La Cité sur l'autorisation personnelle à Le Cirque du Soleil inc. relativement à la tenue d'un spectacle déambulatoire pour les années 2009 à 2013, RA1VQ 142.</li> </ol>	
Option	Nombre de votes											
1.	0											
2.	7											
Abstention	0											
Total	7											
<p><b>9. Questions et commentaires du public</b></p> <p style="text-align: right;">Nombre de personnes présentes : 10 Nombre de commentaires : 1</p>												
<p><b>Les questions ont porté sur :</b></p> <p><b>Entente de 5 ans, lieu du spectacle - R. :</b> Il y aura un bilan annuel avec le producteur de l'événement. Ce bilan permettra d'identifier les problèmes et les solutions. Chaque année, au moins 20 % du contenu artistique du spectacle sera modifié ou rafraîchi. Par ailleurs, il n'est pas exclu que le Cirque du Soleil propose un autre endroit pour la diffusion du spectacle.</p> <p><b>Les commentaires ont porté sur :</b></p> <p>S'appuyant sur l'expérience des dernières années, un résident dit craindre que la réglementation sur le bruit, notamment l'heure à laquelle doit prendre fin un spectacle, ne soit pas respectée. De plus, il estime que l'entente de 5 ans est relativement longue, il n'est pas convaincu que le lieu soit approprié : petitesse du site et sa partie gazonnée ne lui semblent pas compatibles avec un usage intensif. En outre, il trouve inacceptable que la Ville ait signé le contrat avec l'entreprise avant que l'autorisation personnelle ait franchi toutes les étapes de la modification à la réglementation de zonage. Il rappelle qu'un citoyen ne pourrait pas procéder de cette façon.</p>												

**MANDATÉ : Conseil de quartier du Vieux-Québec – Cap-Blanc – colline Parlementaire**

**Numéro de dossier : Réf. : A1GT2009-060**

**10. Questions et commentaires du mandaté**

**Les questions ont porté sur :**

**Réglementation sur le bruit : – R. :** Les règles en matière de bruit concernant les événements ponctuels, notamment l'utilisation de l'ordonnance, s'appliquent au spectacle du Cirque du Soleil qui se tiendra sous les bretelles de l'autoroute Dufferin.

**Gratuité du spectacle : – R. :** L'accès au site du spectacle du Cirque du Soleil est gratuit.

**Comité de suivi et rencontre bilan : – R. :** Le comité de suivi est composé de citoyens et sera mis à contribution dans la réalisation du bilan.

**Commentaires :**

Considérant les informations contenues au document de consultation et considérant la constitution d'un comité de suivi avec les résidents concernés, les membres se montrent favorables à recommander à l'arrondissement l'adoption de la permission temporaire

**11. Suivis recommandés**

Transmettre à la Division de la gestion du territoire. Annexer au rapport du conseil d'arrondissement.

**Approuvé par**



Serge Béhar  
Président  
Conseil de quartier Vieux-Québec - Cap-Blanc – colline  
Parlementaire

19 juin 2009

**Préparé par**



André Martel  
Conseiller aux consultations publiques  
Arrondissement de La Cité